

Assemblée municipale fixée au 13 juin 2024
à la halle de gymnastique de Perrefitte à 20 heures.

ORDRE DU JOUR

1. Approuver le nouveau règlement concernant le financement spécial relatif à l'entretien des bâtiments communaux
2. Comptes 2023
Présentation et discussion
Rapport de vérification
Décider de l'attribution de CHF 500'000.00 au financement spécial relatif à l'entretien des bâtiments communaux
Décider de l'attribution de CHF 688'812.59 au financement spécial relatif à l'entretien des routes communales
Approbation des comptes 2023
3. Prendre connaissance du rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
4. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 120'000 destiné à la réfection du toit du bâtiment communal
5. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 79'200 destiné aux travaux de renforcement du canal de la Chalière
6. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 1'200'000 destiné à la réfection des rues (centre ancien)
7. Discuter et approuver un crédit supplémentaire de CHF 20'000 destiné à la mise à jour du plan d'aménagement local
8. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 140'000 destiné à l'achat d'un tracteur communal, y compris frontal, lame à neige, saleuse, benne basculante ainsi qu'une balayeuse.
9. Divers

Remarque : Tout ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement, au bureau communal, un exemplaire détaillé des comptes 2023.

Perrefitte, le 8 mai 2024

Le Conseil municipal